

JOURNÉE DÉCOUVERTE PARA-ESCALADE ADAPTÉE

AUTISME - TRISOMIE 21 - DÉFICIENCE INTELLECTUELLE - AUTRES TROUBLES

**Jeudi 27
Novembre
2025**



Gymnase La Fontaine
14 Rue Pierre Kohlmann
92160 Antony



**10 places par
demi-journée**

GRATUIT

Si licence annuelle

10€

Licence découverte

COGNITIFS

SCAN ME

INSCRIPTION OBLIGATOIRE: MELANIE.GUAGLIARDO@SPORTADAPTE.FR



***Journée d'animation dédiée à l'initiation
de la pratique du Para Escalade Adapté***

Le Comité Départemental du Sport Adapté des Hauts de Seine et le club de l'ASPALA d'Antony sont heureux de vous inviter à une journée d'initiation à la pratique du Para escalade Adapté.

**Jeudi 27 Novembre 2025
Gymnase La Fontaine
14 rue Pierre Kohlmann
92160 ANTONY**

Programme prévisionnel

**La journée découverte est organisée en deux créneaux : un le matin et un l'après-midi.
L'inscription se fait uniquement pour une demi-journée.**

- 10h – 10h30 : Accueil des pratiquants
- 10h30 – 12h : Rotation sur les ateliers
- 12h : Fin des animations du matin
- 13h00 – 13h30 : Accueil des pratiquants
- 13h30 - 15h30: Fin des animations de l'après-midi



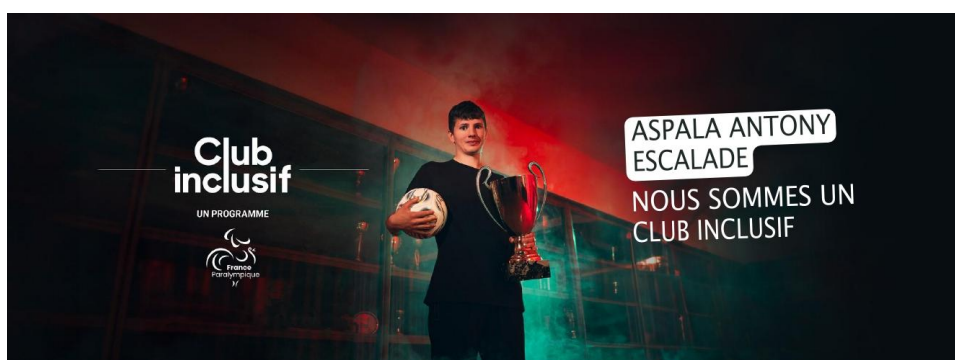
Objectif de la journée

Cette journée est dédiée à l'initiation de la pratique du Para Escalade Adapté et doit permettre à chaque participant de vivre toutes les dimensions liées au sport notamment dans le partage et les valeurs de l'olympisme liées au sport pour tous : « **bouger, apprendre, découvrir** »

Accès

Gymnase La Fontaine, 14 rue Pierre Kohlmann, 92160 ANTONY

- **Venir en Bus 197**: Arrêt La Fontaine
- **Bus 187** : Arrêt Marc Sangnier
- **Bus 7** : Arrêt Pierre Kohlmann
- **Venir en RER B** : Arrêt Parc de Sceaux + 11 min à pied
- **Venir en voiture** : Parking disponible en souterrain



Conditions d'inscriptions

 **Le gymnase est un espace partagé avec des scolaires et la pratique peut générer du bruit. Merci d'en tenir compte lors de votre inscription.**

- **Les majeurs** ne possédant pas de licences annuelles FFSA devront fournir un certificat médical de moins d'un an d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en sport adapté.
- **Les mineurs** ne possédant pas de licences annuelles FFSA devront fournir soit un certificat médical de moins d'un an d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée en sport adapté soit un questionnaire de santé.

Votre contact

Comité Départemental de Sport Adapté

Mélanie GUAGLIARDO – Conseillère Technique Fédérale

06.77.66.40.08 – melanie.guagliardo@sportadapte.fr



Fiche d'inscription journée d'initiation au Para Escalade Adapté

A retourner avant le 14 novembre 2025

La journée découverte est organisée en deux créneaux : un le matin et un l'après-midi.

L'inscription se fait uniquement pour une demi-journée.

Nom de l'association :

Adresse email :

Personne à contacter :

Portable :

Nom, Prénom, des accompagnateurs

1 -

2 -

Sélection du créneau de pratique :

- ☐ Matin
☐ Après-midi

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	N° de licence FFSA	Demande de licence découverte (10€) / case à cocher

